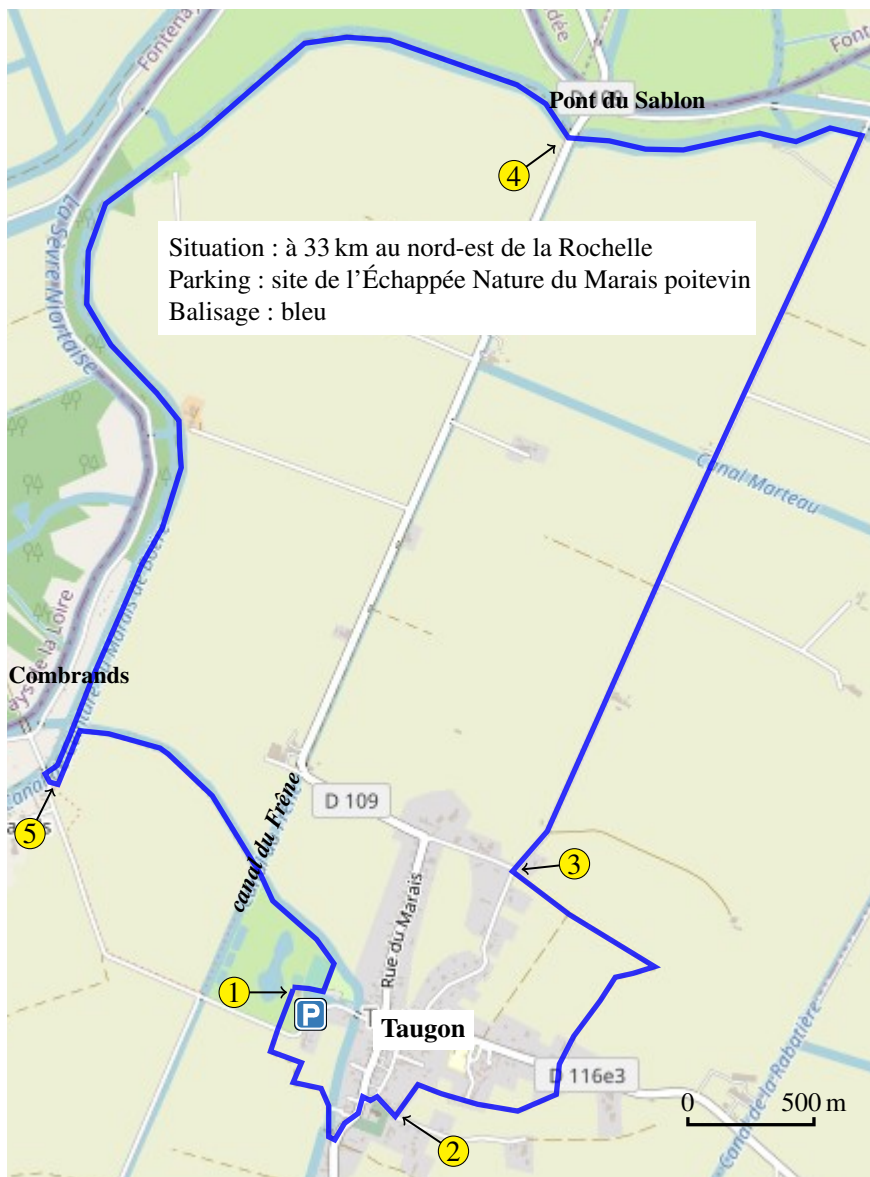


Ancien golfe que les dépôts d'alluvions ont progressivement comblé, le Marais Poitevin lentement modelé par la nature et par les hommes, couvre une superficie de **112 000 hectares. La levée marque la limite entre marais desséché et marais mouillé.**



1. Partir par le sentier de découverte juste derrière le bâtiment de l'Échappée Nature. Rester sur le sentier ! Longer la mare par la gauche pour atteindre la D 116E3. Traverser la route et continuer dans un chemin qui zigzague sur 500 m (pas de balisage), franchit un canal (qui deviendra le « canal de la route d'eau ») par une passerelle.

Dans l'impasse prendre à gauche pour arriver rue du Moulin. À gauche de nouveau, contourner le cimetière et l'église, s'engager dans l'impasse de la Vinette.

Croix hosannière du XII^e siècle dans le cimetière.

2. Peu après le cimetière emprunter à gauche un chemin le long d'une haie jusqu'à la D 116E3. La traverser (« le chemin vert ») pour continuer en face. Tourner brusquement à gauche le long d'une haie.

3. Suivre à droite une petite route du marais sur 2,5 km. Elle arrive à la Sèvre. Emprunter à gauche la levée (privée) qui ceinture le marais de Taugon.

Respecter les panneaux (et les instructions y figurant !) :

4. Traverser la D 109 et continuer sur la levée. L'isolement est complet, les frênes têtards venant rythmer cet espace.

À mi-parcours, la ruine d'une maison couverte en roseaux. À droite, hors sentier, se trouve la Sèvre et de l'autre côté la réserve naturelle de Charrouin.

5. Aux Combrands, suivre à gauche un chemin herbeux un instant parallèle à la levée. Il longe ensuite le canal de la Route d'Eau.

À l'arrivée ne pas hésiter à gravir le tertre donnant une belle vue sur le plan d'eau.

